



INSCRIPTION UNSS/AS 2024 – 2025

Je soussigné(e) Mr ou Mme (père, mère, tuteur légal)*

Adresse

Numéro de téléphone : Personnel : Travail :

Adresse électronique, email :

Autorise mon fils/ma fille : né (e) le

à participer aux activités organisées durant l'année scolaire 2024/2025 par l'Association Sportive du Collège Alfred Renoleau – Mansle.

En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive (et/ou) de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale urgente (rayer en cas de refus).

Fait à le

Signature

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités de l'UNSS, nous sommes susceptibles de prendre et de publier des photos des élèves : affichages au sein de l'établissement, site internet du collège www.college-renoleau.fr, site vous permettant de vous tenir informés des horaires et de l'activité prévue.

La publication de ces images est uniquement à usage informatif ou pédagogique.

L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à l'autorisation de ses parents. Nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation suivante :

Je soussigné (e), M. ou Mme

Responsable légal de l'élève Classe :

Autorise – N'autorise pas (rayer la mention inutile)

la publication de photos dans lesquelles pourrait apparaître mon enfant dans le cadre des activités de l'UNSS du collège de Mansle.

REGLEMENT DE LA LICENCE UNSS : COTISATION ANNUELLE

Elle est fixée à **20 euros** (chèque libellé à « A.S Collège Mansle ») pour toutes les activités de l'année de son choix les **mercredis après-midi**, transports aller-retour en bus sur les lieux de rencontre inclus.

10 euros à partir du **2^{ème} enfant d'une même famille**